

Un second mandat au CESE pour Marie Béatrice Levaux

- Marie Béatrice Levaux est nommée pour un second mandat au CESE en tant que personnalité qualifiée en raison de son expérience dans le domaine économique.
- Ce renouvellement, rare au sein du groupe (6 personnalités renouvelées sur 40), souligne le consensus politique qui s'est fait jour au fil des mois et la reconnaissance de l'emploi à domicile comme secteur économique et social majeur pour nos concitoyens.
- Un nouveau mandat placé sous le signe de l'engagement, au service d'une institution essentielle pour accompagner les mutations de la société française.

Paris, le 10 novembre 2015. **La Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPEM) se félicite de la nomination de Madame Marie Béatrice Levaux, par le Président de la République,** pour un second mandat au Conseil économique, social et environnemental (CESE) au titre des personnalités qualifiées en raison de son expérience dans le domaine économique.

Le secteur de l'emploi à domicile en France reçoit à nouveau, à travers cette nomination, une reconnaissance et réaffirme qu'il est un secteur économique de première importance qui participe des politiques publiques sociales et de l'emploi et croise les grands défis de la société française. Il assure une réelle mission d'utilité publique pour l'accueil du jeune enfant, l'accompagnement des personnes dépendantes et la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Il demeure l'un des principaux viviers de création d'emploi à court et moyen terme avec un potentiel de 400 à 500 000 emplois.

Les Etats généraux de l'emploi à domicile, organisés il y a presque un an, au CESE, ont permis de mettre le projecteur sur le caractère innovant et créateur d'emplois du secteur. Ils ont dégagé un large consensus auprès des institutionnels, des professionnels, des économistes, des experts et des grands témoins et mobilisés plus de 20.000 citoyens répondants dans le cadre de la première consultation nationale sur l'emploi à domicile. Les nouveaux besoins et les attentes des citoyens, à domicile, dans leur environnement numérique, sont au cœur des orientations et des contributions de la FEPEM.

Après un parcours au sein de la Mutualité française, Marie Béatrice Levaux cofonde le Cabinet Synthèse Action et dirige son entreprise pendant plus de dix ans. Depuis 2002, elle a mis son mandat de Présidente de la FEPEM au service de l'intérêt général. Elle porte également le développement européen et international du secteur. C'est ainsi que son expertise a été sollicitée à l'occasion d'une conférence organisée à l'ONU sur le rôle de la famille pour l'avenir, où elle est intervenue en tant que Présidente de la Fédération européenne des emplois de la famille (EFFE).

Depuis 2010, Marie Béatrice Levaux s'est engagée avec conviction, sérieux et assiduité au CESE. Nommée membre du Conseil d'orientation pour l'emploi au titre du CESE, elle participe également aux travaux de la commission temporaire sur la dépendance. Co-rapporteur de l'avis de la section travail et emploi, sur « *l'emploi dans la transition écologique* », adopté en séance plénière en mai dernier, elle a contribué à ouvrir de nombreuses pistes pour l'emploi lié aux économies d'énergie.

Dans ce prolongement, elle interviendra au colloque organisé par le CESE en décembre prochain dans le cadre de la COP21, 21^{ème} conférence des Nations unies sur le changement climatique.

Son parcours la porte naturellement à projeter ce deuxième mandat dans un engagement renouvelé de femme et de citoyenne, dont la voix compte au sein du CESE, pour placer la société civile au coeur des actions et de la gouvernance du CESE et affirmer le rôle de laboratoire d'idées et de propositions de la troisième assemblée de la République.

A PROPOS DE LA FEPEM

La FEPEM (www.fepem.fr) porte et défend le modèle des emplois à domicile.

Ces emplois à domicile entre particuliers, constituent la réponse organisée et professionnelle des citoyens aux besoins qu'ils expriment dans leur vie privée et familiale : garde d'enfants, bien vieillir au domicile, accompagnement du handicap, équilibre vie familiale et vie professionnelle, en priorité.

La FEPEM est à l'origine, et contribue au développement, d'un ensemble d'institutions et d'outils pour structurer et professionnaliser le secteur de l'emploi entre particuliers : IPERIA l'Institut pour la formation des salariés, IRCM retraite et prévoyance, CESU et système PAJE au plan de la simplification administrative... La FEPEM conduit également plusieurs programmes d'action dans le cadre de conventions avec la CNSA, Pôle Emploi, la CNAM, la CNAF, l'ACOSS, etc.

La FEPEM est le porte-parole de 3,6 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,6 million de salariés. Elle soutient leurs intérêts auprès des institutions nationales et européennes.

Elle accompagne au quotidien chaque particulier employeur dans sa relation avec un salarié, par ses conseils et ses services au plan managérial, administratif et juridique :

- portail de mise en relation des particuliers et des salariés www.particulieremploi.fr
- institut pour la formation et le développement des compétences www.iperia.eu
- groupe de protection sociale des emplois de la famille www.ircem.com
- services d'accueil et de gestion juridique de la relation d'emploi www.fepem.fr.

Contacts presse :

Anne-Adélaïde Séguy : 01 80 48 09 06 - 06 10 08 17 88 / aaseguy@fepem.fr

Benoît Ramozzi : 06 22 37 52 38 - 01 80 48 08 67 / bramozzi@fepem.fr